Chapitre 4

La composition

La composition consiste à former un mot nouveau en assemblant deux ou plusieurs mots.

On distingue en morphologie lexicale:

- la composition populaire (appelée aussi simplement composition) qui assemble des mots français.

Ex.: *auto-radio*, *aigre-doux*, *pomme de terre*

- la composition savante (recomposition) qui assemble des mots empruntés aux langues anciennes (grec et latin)

Ex.

misogyne < *misein* "hair" + *gunè* "femme"

soliloque < *solus* "seul" + *loqui* "parler"

I. Le mot composé

A. Marque graphique

1. Soudure

La soudure concerne trois types de formations:

a) les composés savants

b) des composés anciens plus ou moins démotivés

Ex.:

bonhomme, *clairsemé*, *embonpoint*, *pourboire*, *vaurien*, *vinaigre*

c) des composés récents dont l'un des composants est un mot tronqué.

Obs.

1. La troncation de la fin du mot est appelée apocope.

Ex.:

convoc(ation)

info(rmation)

métro(politain)

resto/restau(rant).

2. La troncation du début du mot est appelée aphérèse.

Ex.:

(omni-)bus

(pro)blème.

3. La troncation est déterminée ou non par une frontière morphologique ou un segment phonétique.

3.1. La troncation est déterminée par une frontière morphologique lorsqu'un composé savant est réduit à son premier élément par apocope.

Ex.:

auto (= *automobile*) > *autoroute* "route pour les autos"

télé (= *télévision*) > *téléfilm* "film tourné pour la télé"

bio- (= *biologie*, *-ique*) > *biocarburant* "carburant bio".

Obs.

1. Ces composants tendent vers les préfixes s'ils sont récurrents.

Ex.:

autoradio

téléspectateur

biodiversité.

2. Cette troncation peut induire des ambiguïtés.

Ex.

(1) *télé-* a le sens de

-“téléphone” dans *télécarte*

-“téléphérique” dans *télésiège*, *télécabine*

-“télévision” dans *téléfilm*.

(2) *auto-* a le sens de

-“automobile” dans *autoroute*

-“autobiographie” dans *autofiction.*

(3) dans *homophobe*, *homo-* est la troncation de *homosexuel* et non l’élément *homo-* “même”.

3. Selon le modèle des éléments grecs en *-o*, des mots français sont tronqués après un *o* pour entrer dans une composition.

Ex.:

Europe dans *eurodollar*, *eurovision*

pétrole (étym. *pétr-* “pierre” + *-ole* “huile”) dans *pétrochimie*, *pétrodollar*.

On peut se demander s’il n’y a pas de même influence des formants latins en *-i* (ex. *fratricide*) dans *flexisécurité* (< *flexibilité* + *sécurité*), qui a été préféré à *flexsécurité* (par ailleurs difficile à prononcer).

3.2. La troncation est phonétique pour les composants des mots-valises (amalgame).

Le mot-valise est formé de deux mots comportant un segment phonétique commun.

Ex.

angl. *smog* < *smoke* “fumée” + *fog* “brouillard” [segment commun *o*]

motel < *motor* (*car*) “voiture” + *hotel* “hôtel” [segment commun *ot*]

midinette “jeunes femme employée faisant un repas rapide à midi” < *midi* + *dinette*

rurbain “personne qui habite à la campagne et travaille dans une grande ville” < *rural* + *urbain*

rurbanisation "urbanisation des zones rurales proches des grandes villes, dont elles deviennent les banlieue" < *rural* + *urbanisation*.

Le terme mot-valise est un calque de *portmanteau word*, créé par Lewis Caroll. Il fait allusion aux valises portmanteau, sortes de malles-penderies avec des parties qui se replient.

Ces mots sont souvent des créations éphémères ou plaisantes, voire purement ludiques.

Ex.

alicament (*aliment* + *médicament* "produit alimentaire qui prétend améliorer la santé")

célibattantes (*célibataire* + *battantes*)

fictionnaire (*fiction* + *dictionnaire*)

despotiche "ancien monarche absolu réduit par les circonstances à un rôle de décoration"

discourbette "parole servile ou flatteuse proférée pour s'attirer les bonnes grâces de son supérieur".

Obs.

1. On étend généralement la notion de *mot-valise* à tous les cas de coupe non morphologique des composants, dès lors que le composé est constitué du début du premier composant et de la fin du second: on inclut donc le type *brunch* (= *breakfast* + *lunch*), où la coupe n'est déterminée ni par la structure des composants ni par un segment phonétique commun.

2. Le français emprunte à l'anglais des mots de ce type.

Ex. *reprographie* (< angl. *reprography*; formé de *repro*(*duction*) + (*photo*)*graphie*; *reproduction* est coupé après le *o* et non devant le suffixe -*tion*;

héliport = *héli*(*coptère*) + (*aéro*)*port* "aéroport pour les hélicoptères"; cette troncation de *hélicoptère* ne correspond pas à sa structure morphologique, qui est *hélico-ptère*, elle a été reprise en français dans *hélitreuiller*.

3. Le modèle représenté par *altermondialisation* (mondialisation alternative), *flexisécurité* (*flexibilité* + *sécurité* où seul le premier composant est tronqué, est mieux accepté en français. Il rappelle la formation de préfixe par réduction de composés savants (*biocarburant*) évoqué ci-dessus.

4. J. Tournier a proposé le terme amalgame comme traduction de l'anglais *blending* pour tous les cas où les composants sont téléscopés, plus ou moins emboités les uns dans les autres. L'auteur l'étend au type *telecast* (français *télédiffusion*). Tous ces mots ont en commun de comporter un ou deux *francomorphèmes* (anglais *splinter*), c'est-à-dire un fragment de lexie [unité lexicale, mot] qui la représente dans un mot construit.

5. Les acronymes (terme qui vient de *acro-* “sommet” et *-onyme* “nom”) sont formés des débuts de deux ou plusieurs mots (aphérèses).

Ex. *sitcom* < *sit*(*uation*) + *com*(*edy*).

6. Ce terme s’applique aussi aux sigles.

Ex. *ONU* [ony]

7. Ce terme s’applique aussi aux suites de lettres et syllabes initiales.

Ex. *radar* “radio detecting and ranging”.

8. En français, les sigles et les acronymes forment essentiellement des noms propres, qui dénomment un référent particulier (institution, mouvement politique, etc.).

Ex. *BNF*, *SAMU*.

9. Un sigle peut aussi former un nom commun destiné moins à abréger une dénomination complexe explicite qu’à l’éviter pour diverses raisons. C’est le cas des euphémismes.

Ex. *un SDF* “une personne sans domicile fixe”.

2. Trait d’union.

Le trait d’union est la marque de la composition par excellence. Il traduit dans la graphie à la fois l’autonomie de chacun des composants et le lien étroit qui les unit.

Obs.

1. La tendance traditionnelle est d’ailleurs de restreindre le terme *mot composé* aux mots à trait d’union et de parler plutôt de locution ou expression en l’absence de lien graphique.

2. Le trait d’union n’est vraiment systématique dans aucune structure, même dans celles où il est le plus constant, comme V + N.

Ex. *abat-jour*.

On observe des hésitations:

- entre soudure et trait d’union.

Ex. *portefeuille* et *porte-monnaie*

enjeu et *en-cas*

malappris et *mal-aimé*

téléachat et *télé-achat.*

- entre trait d'union et absence de lien graphique.

Ex.

petit-four ou *petit four*

faux-bourdon et *faux pas*

arc-en-ciel, *eau-de-vie* et *pomme de terre* et *eau de rose*

mot-clé et *poste clé*.

B. Marques morphosyntaxiques.

Un composé est un groupe de mots (ou syntagme), qui se décrit:

- par sa classe syntaxique (qui indique sa syntaxe externe, c'est-à-dire sa distribution dans la phrase);

- par la classe syntaxique de ses composants et les relations fonctionnelles entre eux (syntaxe interne).

Ex.

rouge-gorge est un nom constitué d'un adjectif épithète et d'un nom

essuie-glace est un nom constitué d'un verbe et d'un nom complément.

Le composé peut être distingué du syntagme non lexicalisé de même structure par des particularités morphosyntaxiques internes et / ou par sa distribution dans la phrase (syntaxe externe).

Particularités morphosyntaxiques internes.

Ex.

rouge-gorge comporte une antéposition de l'adjectif de couleur et un genre masculin, conforme à l'hypéronyme (*oiseau*) et non au composant nominal *gorge*.

chaise-longue. Dans le cas de ce composé, la postposition de *longue* n'est pas conforme à la syntaxe habituelle de cet adjectif.

arc-en-ciel. Dans le cas de ce composé, la préposition et l'absence de déterminant montrent une syntaxe archaïque.

Marques morphosyntaxiques internes et distribution dans la phrase.

Le fait qu'une séquence donnée V + N (comme *essuie-glace*) soit un mot composé est signalé (outre le trait d'union) par la syntaxe interne (absence de déterminant devant le nom, invaria-

bilité de l'élément verbal) et par la syntaxe externe de l'ensemble, qui s'intègre comme nom (et non comme groupe verbal) à la phrase.

Distribution dans la phrase (syntaxe externe).

Dans les nominalisations et adjectivations de certains syntagmes (autre que syntagmes nominaux ou adjectivaux), c'est la nominalisation ou l'adjectivation seule qui marque la composition, la forme du composé étant la même que celle des séquences libres homologues.

Ex.

Pour les noms:

Prép. + N. Ex. *un en-cas*, *des à côtés*, *les sans-papiers*

groupe verbal: *fait-tout*, *touche-à-tout*, *trompe-l'œil*

phrase: *m'as-tu-vu*

Pour les adjectifs:

groupe nominal: *bon genre*, *fleur bleue*

groupe prépositionnel: *à la mode*.

Ces cas pourraient être considérés comme des conversions.

C. Absence de marque: syntagmes figés.

Obs.

1. Les composés non marqués par la graphie et / ou par la syntaxe interne ou externe sont homonymes de syntagmes libres.

Ex.

grand magasin

pomme de terre

prendre la mouche "se mettre en colère".

Ces composés sont considérés dans la tradition lexicographique comme expressions ou comme locutions.

2. En termes saussuriens, les syntagmes libres appartiennent à la parole et les locutions à la langue.

3. Un syntagme non libre est figé.

4. Ces composés doivent être identifiés par un ensemble de critères linguistiques destinés à en évaluer la lexicalisation, c'est-à-dire le fait qu'ils fonctionnent comme un mot (une unité lexicale: un nom, un verbe, etc.), et non comme un groupe syntaxique libre (comme *un beau magasin*, *prendre + COD*).

I. Le critère référentiel.

L'existence d'une unité lexicale est déterminée par l'existence d'un référent unique. Ainsi, les ensembles lexicaux *pomme de terre* ou *chaise longue* désignent des objets déterminés de la même façon que les mots simples *poireau* et *fauteuil*.

Obs.

1. Ce critère conduit à prendre en compte des groupes assez longs de structures variées.

Ex.

pays en voie de développement

station de sports d'hiver.

2. On peut éteindre ce critère à d'autres classes de mots, en considérant que les objets du monde sont aussi des notions ou objets de pensée.

Ex.

fleur bleue (*un jeune homme très fleur bleue*) évoque une qualité unique: "romanesque"

plein aux as (fam. *il est plein aux as*) évoque une qualité unique: "très riche"

à tout allure renvoie à l'idée de vitesse.

En contrepartie, les composants n'ont pas de référence actuelle. Dans la locution verbale *prendre une veste* "être battu aux élections", opposée au syntagme libre homonyme, le substantif *veste* ne réfère à aucun vêtement.

2. Critère sémantique.

La composition s'accompagne souvent (mais pas toujours) de particularités sémantiques. On n'obtient pas (ou pas tout à fait) le sens du composé à partir du sens des composants: le sens du composé n'est pas *compositionnel*.

Ex.

les expressions figurées obscures (*faire chou blanc*) ou démotivées (*tomber en quenouille*)

les archaïsmes conservés par les composés anciens

ex:

dans *avoir maille à partir*, *partir* a le sens ancien de “partager” et *maille* est un mot disparu désignant une pièce de monnaie de peu de valeur

férir (dans *sans coup férir* “sans avoir à frapper, à combattre”), *guingois* (dans *de guingois* “de travers”), *laps* (dans *laps de temps*), *prou* (dans *peu ou prou* “plus ou moins”), *tournemain* (dans *en un tournemain* “dans le temps qu’il faut pour tourner la main”) n’ont pas d’emploi autonome

dans le composé *pomme de terre*, *pomme* n’a pas le même sens du mot *pomme* employé tout seul, mais le sens ancien “fruit”, qui est celui de l’étymon latin. (En d’autres termes, *pomme de terre* n’est pas une pomme.)

dans *mauvaise herbe*, chacun des mots composants est reconnaissable et identifiable à son emploi autonome; mais le sens du composé ne se réduit pas au sens des composants. Des éléments particuliers s’ajoutent en effet, de manière arbitraire, qui individualisent l’unité lexicale obtenue et la détachent de ses composants.

la mauvaise herbe est *mauvaise* parce qu’elle n’est pas utile et elle nuit aux plantes voisines

un grand magasin est bien un magasin et il est grand, mais ces deux éléments composants ne donnent pas une description suffisante; il s’agit d’un magasin qui vend toutes sortes de marchandises

le sens de *beau quartier* n’est pas donné par le sens de *beau* (un beau quartier est un quartier où habitent les gens élégants et riches

une chaise longue n’est pas vraiment une sorte de chaise, mais une sorte de siège; en d’autres termes, *chaise longue* est un co-hyponyme et non un hyponyme de *chaise*

exception:

un sac à dos n’est pas autre chose qu’un sac conçu pour être porté sur le dos (quoique la forme soit sans doute pertinente).

Conclusions

1. Les critères sémantique et référentiel, s’ils sont proches, sont à distinguer. Ainsi, *sac à dos* répond au critère référentiel, non au critère sémantique; *pomme de terre* répond aux deux critères.

2. Pour les autres classes de mots, le caractère non compositionnel du sens du composé est surtout sensible lorsqu’il y a démotivation ou figure lexicalisée.

Ex. *à toute vapeur*, *un nuage de* (lait, poudre), *fleur bleue* (Adj.), *voir rouge*.

3. Les critères syntaxiques.

Le figement s'accompagne du blocage des opérations syntaxiques possibles dans les syntagmes libres, qui sont principalement de deux types: substitutions paradigmatiques et modifications syntagmatiques.

Le blocage des substitutions paradigmatiques peut s'observer:

a) à l'intérieur d'une classe syntaxique, comme celle des déterminants

Ex. *prendre une* / *cette* / *chaque mouche* n'a pas le même sens que l'expression figée *prendre la mouche* "s'irriter tout à coup, pour un léger sujet, mal à propos"; c'est une construction libre.

b) à l'intérieur d'une classe syntaxique et sémantique, comme celle des adjectifs de couleur.

Ex *point noir*, *mariage blanc*, *liste rouge*, *espace vert*, *zone bleue* vs. *manteau noir* / *blanc* / *vert* / *bleu*, etc.

entre co-hyponymes

ex. *chaise longue*, **fauteuil long*

entre antonymes

ex.

chaise longue, **chaise courte*

faux pas, **vrai pas*

prendre froid, *prendre chaud*.

Le blocage des modificateurs syntagmatiques concerne notamment l'ajout d'un modifieur (adjectif ou adverbe) portant sur l'un des composants: **pomme de terre*, **chaise très longue*, **dent cariée de sagesse*, **rendre complètement gorge* (*rendre gorge* "vomir").

Obs.

1. Selon les structures, d'autres modifications peuvent être utilisées.

Ex.

a) Pour les noms composés de forme N Adj, la nominalisation de l'adjectif

ex. *le manteau blanc > la blancheur du manteau*

mais

le mariage blanc > la **blancheur du mariage*.

b) Pour les noms de forme N Adj et N Prép. N, l'effacement du deuxième composant

ex.

pied noir et *pied* ne sont pas substituables

chemin de fer et *chemin* ne sont pas substituables.

c) Pour les verbes à complément direct, la mise au passif

ex. *Pierre a pris la mouche*. / *La mouche a été prise par Pierre*.

2. Certains critères sont gradables. Ainsi, la substitution paradigmatique peut être non totalement bloquée mais restreinte à un petit nombre de termes.

Ex.

feu rouge, *feu vert*

machine à laver, *machine à coudre*.

3. Le nombre de substitutions possibles est lié aux référents.

4. Les expressions ne répondent pas forcément à tous ces critères. Ainsi, certaines admettent un modifieur.

Ex.

un très grand homme, *une très jeune fille*

faire vraiment (*toujours*) *diligence*

être en (*très*) (*grande*) *forme*.

5. L'expression est totalement ou partiellement figée. Ainsi, parmi les noms de forme N Adj et N Prép. N, certains permettent l'effacement du deuxième composant et d'autres non.

Ex. (1)

un fauteuil à bascule est un fauteuil

mais

un chemin de fer n'est pas un chemin

Ex. (2)

un espace vert est un espace

mais

un cordon-bleu n'est pas un cordon.

Conclusion.

Il y a donc des degrés de figement.

6. On peut hésiter parfois sur les frontières du syntagme figé, c'est-à-dire sur la délimitation de l'unité lexicale.

Ex. (1)

Y-a-t-il un nom *patte de velours* ou un verbe *faire patte de velours* "rentrer ses griffes"?

Ex. (2)

Les adverbes comme *à gorge déployée* ou *à tombeau ouvert* ne s'emploient pas en dehors des expressions verbales *rire* (et synonymes) *à gorge déployée* et *rouler* (*conduire*) *à tombeau ouvert*. Il s'agit plutôt de collocations.

Pour se tenir au plus près des phénomènes, la description devra admettre des recouvrements partiels entre unités. La notion de figement relie ainsi la composition à la phraséologie, qui est l'ensemble des expressions propres à une langue, ou idiomatiques.

> Obs.
>
> Il faut distinguer unité phraséologique (ou expression idiomatique) et cliché, souvent mêlés dans les exemples des dictionnaires. Ex. *être sur la paille* (au sens figuré "être très pauvre, n'avoir plus d'argent") est une unité de langue, mais non *la paille humide des cachots*, qui est un cliché.

II. Classes de composés

Dans ce chapitre, on prend le terme composé au sens le plus large, incluant toute forme de polylexicalité, de manière à faire apparaître l'ensemble du phénomène et ses différentes manifestations selon les classes de mots.

A. Noms

1. Composition

a)

V + N

Ex. *pique-assiette*, *perce-neige*, *abat-jour*.

Obs.

1. Le nom est complément, sauf exception (*réveille-matin*, *pense-bête*).

2. Cette structure convient particulièrement à des noms d'instrument ou d'agent.

3. Elle peut fonctionner comme adjectif.

Ex. un (objet) *porte-bonheur*.

b) N + N

On distingue en général deux cas:

1. les deux noms sont juxtaposés

Ex. *porte-fenêtre*, *moissonneuse-batteuse*, *poisson-chat*

2. le second est subordonné à l'autre

Ex. *autoradio*, *code-barre*, *impôt sécheresse*, *micro-trottoir*, *timbre-poste*.

Obs.

1. Cette opposition schématise des relations très diverses.

2. La pure juxtaposition n'existe guère.

Ex. *une porte-fenêtre* est une porte.

3. Quand le deuxième nom est une comparaison, il est plutôt subordonné et déterminant.

Ex. *poisson-chat*, *homme-grenouille*.

4. Il est difficile parfois de classer certains exemples.

Ex. *un sac poubelle* est-il un sac qui est aussi une poubelle, ou un sac pour la poubelle?

2. Lexicalisation de syntagme.

Syntagmes nominalisés:

a) Prép. + N. / Pron.

Ex.

à-côté, *enjeu*, *sans-papiers*, *chez-soi*.

Obs.

À la différence du type *contrepoids*, *sous-vêtement* (préfixés), ces composés ont la même forme que les syntagmes prépositionnels employés comme attributs (*être à côté*, ê*tre sans papiers*).

b) Déterminant + N

Ex.

deux-roues "(véhicule à) deux roues"

quatre-heures "(repas pris à) quatre-heures"

c) Groupe verbal

Ex. *touche-à-tout*, *va-nu-pieds*, *lève-tôt*

d) Phrase

Ex. *sauve-qui-peut*, *qu'en-dira-t-on*, *suivez-moi-jeune-homme* ("rubans de chapeau de femme")

e) Divers:

Adj. + Adj.

Ex. *un clair-obscur*

Adj. à Inf.

Ex. *un bon à tire*r

Inf. (modal) + Inf.

Ex. *le savoir-faire*

Adv. + Inf.

Ex. *le franc-parler*.

Obs.

Ce sont des formes composées de conversion: nominalisations d'adjectif et d'infinitif.

Syntagmes nominaux figés:

a) N Adj ou Adj N (ou N Participe passé adjectivé)

Obs.

Ces noms correspondent à deux types de dénomination: l'une consiste à spécifier un générique, et l'adjectif est effaçable.

ex. *grand magasin*, *beau quartier*, *mauvaise herbe*

l'autre consiste à nommer l'objet par sa propriété saillante, ce qui est une forme de métonymie

ex. *grande surface*, *poids lourd*, *rouge-gorge*

ou par une métaphore

ex. *poule mouilée*.

L'adjectif n'est pas effaçable. Les métonymies passent par un effacement du nom générique d'objet

Ex.

(magasin à) grande surface

(véhicule à) deux roues.

b) N Prép. N (ou Prép Inf)

Ex. *pomme de terre*, *dent de sagesse*, *mode d'emploi*, *salle à manger*, *mise en plis*.

Obs.

1. Cette structure sert à former des hyponymes à partir d'un hypéronyme.

Ex.

brosse à dents, *brosse à habits*, *brosse à cheveux*.

2. C'est à propos de cette structure que Benveniste a proposé le terme *synapsie*, défini comme «groupe entier de lexèmes, reliés par divers procédés, et formant une désignation constante et spécifique».

3. Ces structures sont susceptibles d'expansions.

Ex. *produit national brut*, *moteur à refroidissement par air*.

B. Adjectifs

1. Composition

a) Adj + Adj

Ex.

aigre-doux, *sourd-muet*, *bleu vert* (adjectifs de couleur)

franco-anglais (troncation du premier adjectif en -*o*)

b) Adj + N (adjectifs de couleur)

Ex. *bleu roi*.

2. Syntagmes figés

Ils sont employés comme attribut et épithète, et sont modifiables par un adverbe de degré s'ils signifient une propriété gradable.

Ex.

- groupe nominal prépositionnel: *Cette robe est* (*très*) *à la mode*, *une robe à la mode*.

- groupes nominaux variés: *fleur bleue*, *bon marché*, *tête en l'air*

- des structures diverses: *mal en point*, *tout ouïe*, *comme il faut*.

C. Verbes

Le terme usuel de locutions verbales rassemble des séquences diverses, dont l'étude et la typologie restent largement à faire, et qui n'ont pas toujours le caractère figé des exemples suivants.

a) V + N sans déterminant

Ex. *avoir lieu*, *avoir* / *prendre froid*, *faire diligence*, *rendre gorge*.

b) V + Dét + N

Ex. *prendre la mouche*, *jeter son dévolu* (*sur*) "arrêter son choix sur qqn / qqch. avec la ferme intuition de le conquérir ou de l'obtenir"

Dans ce cas, l'invariabilité du déterminant, l'impossibilité de la mise au passif, le sens non compositionnel constituent des critères de figement.

c) V + Adj employé comme adverbe ou V + Adv

Ex. *voir rouge*, *tenir bon*, *tomber bien* / *mal*.

d) Nombre d'expressions verbales imagées, constituées d'un verbe et de ses compléments (*tirer le diable par la queue*, *mettre le feu aux poudres*) sont plutôt à considérer comme des phrases figées, où seul le sujet varie lexicalement.

Pour les adverbes, les prépositions et les conjonctions, la terminologie grammaticale usuelle oppose formes simples, formes composés (liées) et locutions (composés non liés).

D. Adverbes

a) Composés liés:

Adv + Adv ex. *bientôt*

Dét + N ex. *quelquefois*

Prép + Prép ex. *dessous*

Prép + pronom ex. *pourquoi*

b) Locutions verbales

Ce sont le plus souvent des groupes prépositionnels comme *en revanche*, *de travers*, *par hasard*, *du coup*, *d'autre part*.

Obs.

1. Il y a des structures bien représentées

ex. à la N, où N est un déverbal (*à la dérobée*) ou non (*à la diable*).

2. les expressions plus ou moins imagées

ex. *à armes égales*, *de haute lutte*

sont très liées à un ou deux verbes.

3. D'autres formes existent qui sont variées

ex. *au demeurant*, *mine de rien*, *de vous à moi*, *au petit bonheur la chance*.

E. Prépositions

a) Composés liés

- Prép. + Adv

ex. *depuis*, *par-delà*

- Adv +Part. passé

ex. *hormis*.

b) Locutions prépositionnelles.

Elles sont composées avec des adverbes

ex. *au-dessus de*, *à même*

ou avec des noms

ex. *grâce à*, *faute de*, *en faveur de*.

Obs.

1. Celles-ci ne sont pas toujours figées.

Ex. *dans* / *avec* / *le* / *l'*/ *un(e) but* / *intention (avoué(e)*.

2. Certaines formes de prépositions et d'adverbes sont liées par des surcompositions.

Ex. *dessus* Adv > *au-dessous* Adv > *au-dessous de* Prép.

F. Conjonctions

a) Composés liés ou partiellement liés.

Ex. Adv + Conjonction *que* (*puisque*), Pronom + *que* (*quoique*), Prép + Pronom + *que* (*parce que*), Prép + N + *que* (*afin que*).

b) Locutions conjonctives

Adv + *que*

ex. *bien que*, *alors que*

Prép. + *que*

ex. *pour que*, *sauf que*

Prép. + N + *que*

ex. *de* / *en sorte que*, *à la seule fin que*

quand bien même.

Obs.

Les adverbes de liaison (ex. *en effet*, *par conséquent*, *du coup*) peuvent être rapprochés des conjonctions de coordination.

G. Déterminants

Beaucoup de déterminants ont une forme complexe.

Ex.

l'article partitif *de la*, *de l'*

certains numéraux cardinaux ex. *dix-huit*, *deux cents*, *vingt et un*

certains indéfinis, composés avec un adverbe (*beaucoup de*), un adjectif (*plein de*), ou un nom (*un nuage de lait*, *une foule de problèmes*, *une grêle de coups*, *un luxe de précautions*, *pléthore de candidats*).

Obs.

1. Ces derniers sont très nombreux.

2. Les déterminants démonstratifs composés sont discontinus.

Ex. *ce* (N)-*ci*, *là*.

H. Pronoms

Ex.

pronoms personnels en -*même*

pronoms possessifs ex. *le mien*

pronoms démonstratifs ex. *celui-ci*

certains indéfinis ex. *quelqu'un*, *n'importe qui*, *qui de droit*, *tout un chacun*.

la forme sujet non animé du pronom interrogatif est toujours composée ex. *qu'est-ce qui*

les autres formes composées comme *qui est-ce qui*, sont en concurrence avec les formes simples (*qui*)

le relatif ou l'interrogatif *lequel*

les démonstratifs *ceci* et *cela* (soudés).

I. Phrases

Les phrases qui appartiennent au lexique sont de deux sortes:

a) les proverbes, phrases à valeur générale, non situées dans une énonciation, tout à fait invariables, que les dictionnaires répertorient

ex.

À bon chat, bon rat.

Rira bien qui rira le dernier.

b) les phrases figés, constituées par l'ensemble formé par le verbe et ses actants, qui varient au moins par les marques énonciatives (temps, personne, modalité de phrase), et peuvent admettre d'autres variations.

Ex.

a) sujet libre

ex. *mettre le feu aux poudres*

Obs.

1. Sujet humain

Ex. *tirer le diable par la queue*.

2. On peut aussi traiter ces groupes comme des verbes intransitifs.

b) sujet et modalité assertive figés, temps verbal et personne variable

Ex. *mon* / *son sang n'a fait* / *ne fit qu'en tour*

c) sujet humain, temps verbal et négation figés, personne variable

d) sujet humain, négation figée, temps verbal variable

Ex. *N'être pas à prendre avec des pincettes*.

Obs.

1. Certaines phrases toutes faites sont proches des proverbes.

Ex.

C'est l'étincelle qui a mis le feu aux poudres.

C'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase.

La nature reprend ses droits.

Point trop n'en faut.

Vous m'en direz tant!

Un ange passe.

2. Ce sont des phrases idiomatiques épisodiques (cf. G. Kleiber, *Nominales. Essais de sémantique référentielle*, A. Collin, 1994, 219) ou situationnelles (cf. J.-C. Anscombre, «Parole proverbiale et structure métrique», *Langages* 139, 2000, p. 10), propres à s'insérer dans un «dictionnaire de conversation».

III. La composition savante

Obs.

1. Les composés savants sont des noms et des adjectifs.

2. Les composants sont étymologiquement des noms, verbes, adjectifs, adverbes, prépositions. Il en reste trace dans leur sens en synchronie. On observe des structures analogues à celle de la composition "populaire", même si la classe syntaxique des composants est parfois problématique.

Ex.

L'élément *graphe* "écrire, écriture" apparaît comme verbal dans *biographe* ("vie" + "écrire", "celui qui écrit la vie", N + V) et nominal dans l'*orthographe* ("correcte" + "écriture", Adj + N).

Mane "aimer, être dominé par (ce que désigne la base nominale" (ex. *héroïnomane*) est perçu comme verbal, en relation de synonymie avec *phile* (ex. *bibliophile*), alors qu'il est étymologiquement nominal (grec *mania* "folie").

A.

V + N ou N + V

Obs.

1. L'ordre V + N

ex. *phil* "aimer" + *anthrope* "homme, humanité" est celui des composés comme *porte-monnaie*.

2. L'ordre N + V (ex. *hydro* "eau" + *phile* "aimer", qui est un ordre déterminant + déterminé, est dominant dans la composition savante. On le trouve aussi dans les compositions mixtes, comme *hydravion*, et à premier élément tronqué, comme *auto-école*, *pétrodollar*.

3. Certains éléments sont toujours à gauche

ex. *mis(o)-*

d'autres toujours à droite

ex. le synonyme *-phobe*, par ailleurs radical dans *phobie*, *phobique*

d'autres sont à droite et à gauche

ex.

phil(*o*)(*e*) dans *philantrophe*, *bibliophile*

phon(*e*)(*o*) dans *xylophone*, *phonographe*.

4. Ceux qui sont constamment ou souvent à droite fonctionnent comme des affixes et se joignent à des mots français.

Ex. *insecticide*, *francophile*.

En principe, le mot français prend une terminaison ou subit une troncation en *-o* si le second élément est grec, et en *-i* s'il est latin. La forme *bureaucrate* joue sur une finale en *o* phonétique.

5. Ces composés sont des adjectifs ou des nos signifiants "qui V", "celui qui V".

6. Certains ne fonctionnent que comme adjectifs (ex. *hydrophile*), d'autres comme adjectifs et noms (ex. *misanthrope*). Les noms dans ce cas peuvent être considérés comme des substantivations de l'adjectif. Cette structure produit aussi des noms abstraits en *-ie* (ex. *misogynie*) dont quelques-uns sont sans adjectif simple correspondant (ex. *philatélie*, *thalassothérapie*).

B. Adj + N

On retrouve ici les deux types de dénomination fournis par les composés non savants de même structure:

a) un nom générique spécifié par l'adjectif, comme dans *petite cuillère* ou *faux col*.

ex.

mégalithe = *méga* "grosse" + *lithe* "pierre"

microcosme = *micro* "petit" + *cosme* "monde"

pseudonyme = *pseud*(*o*) "faux" + *onyme* "nom"

b) une propriété saillante, comme dans *rouge-gorge* ou *grande surface*

ex. *brachycéphale* = *brachy* “large” + *céphale* “tête”, “à la tête large”.

Obs.

1. Cependant, les composés savants sont plutôt des noms dans le premier cas

exc. adj. *orthodoxe* = *ortho* “correct” + *doxe* “opinion”

et plutôt des adjectives dans le second.

2. Le second type paraît fonctionner surtout dans les vocabulaires de spécialité.

3. les adjectifs fréquents, comme *pseudo* ou *micro* s’assimilent à des préfixes, et se joignent à des mots français.

C. N + N

On peut là aussi retrouver les deux types de relation entre les noms composants que sont la juxtaposition

ex. *androgyne* = “homme” + *gyne* “femme”

et la subordination

ex.

toponyme = *top*(*o*) “lieu” + *onyme* “nom”

anthropomorphe = *anthropo* “homme” + *morphe* “forme”.

Cette structure est surtout productive dans les terminologies scientifiques et techniques.

D. Adv. + V, Adv. ou Prép. + N

Ex.

télépathe / *ie* = *télé* “loin” + *pathe* / *ie* “ressentir”

paradoxe = *para* “à côté” + *doxe* “opinion”.

Obs.

1. On peut les comparer aux formations françaises comme *sous-développement*, *sous-bois*. Certains éléments adverbiaux et / ou prépositionnels s’intègrent comme préfixes.

Ex. *télévision*, *hypotension*, *paralittérature*.

2. D'autres, comme eu "bien" (ex. *euphémisme*, *euphorie*, *euthanasie*) ou *dia* "à travers" (ex. *diachronie*, *diaphane*) restent cantonnés aux formations savantes et aux vocabulaires de spécialité.